



C O S U M A F
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ

Libreville, le 2 février 2024

Cybercriminalité financière : usurpation d'identité numérique de la COSUMAF et recommandations

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) informe le public de la région Afrique Centrale et à l'international de l'usurpation de son nom de domaine à des fins d'hameçonnage et de cybercriminalité financière auprès d'un public non averti.

Cette usurpation a consisté en la création d'un faux site internet, au nom « COSUMAF » avec une extension de domaine américaine (.US). Le site web www.cosumaf.us est un faux. Décliné en langue anglaise, le site factice reprend la charte graphique (logo, couleurs, ergonomie) du site web officiel de la COSUMAF www.cosumaf.org. Le faux site www.cosumaf.us reprend l'adresse physique et géographique de la COSUMAF (image du siège à Libreville au Gabon), et présente un numéro de téléphone de contact avec un indicatif du Nigéria.

Au regard des premiers éléments d'information sur les fraudes, escroqueries et tentatives d'escroquerie opérées à travers cette usurpation d'identité numérique, la COSUMAF a constaté en proportion, un nombre important d'investisseurs d'origine Russe et Ukrainienne, impliqués dans des opérations de wallets et de bitcoins, à travers des documents prétendument officiels, reproduisant signature, cachets de la COSUMAF ainsi que armoiries et drapeau de la République Gabonaise. La COSUMAF, à titre conservatoire a, à chaque fois, prévenu instamment ces investisseurs de s'abstenir de donner suite à toute sollicitation ou toute demande de transfert de fonds en contrepartie d'un service prétendument règlementaire.

La COSUMAF décline, en conséquence, sa responsabilité de tout engagement et préjudices causés par les interactions de personnes morales et physiques avec le faux site précité. Elle prendra en outre toute mesure et agira pour identifier et faire cesser les agissements cybercriminels liés à cette usurpation d'identité numérique, comme à toute autre ultérieure ; elle agira en outre à faire face à leurs responsabilités civile et pénale, leurs auteurs, devant les instances et juridictions compétentes.

La COSUMAF, dans son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, en instruments financiers et d'information des investisseurs, rappelle et continuera de rappeler les précautions qui suivent à l'attention de tout investisseur :

- Vérifier qu'un professionnel de l'investissement est agréé par la COSUMAF ;
- Rechercher les opportunités d'investissement de manière indépendante avant d'investir ;
- Éviter les stratagèmes « devenir riche rapidement » et « sans possibilité de perte d'argent » ; si c'est trop beau pour être vrai, ce n'est probablement pas vrai ;
- Se méfier de quiconque essaie de faire pression pour faire un investissement dans la précipitation ;
- Ne jamais se presser et ignorer les arguments de vente exagérés et la pression pour investir tout de suite et maintenant par mail ou par téléphone ;
- Se méfier des demandes de transfert d'argent hors de son pays de résidence ;
- Ne jamais divulguer d'informations personnelles lors d'un appel téléphonique inattendu ou d'une autre communication du même type ;
- S'assurer de l'utilisation de mots de passe forts et de bonnes pratiques de sécurité des données telles que l'authentification à deux facteurs sur les comptes numériques contenant des données et ressources financières ;
- Se méfier des offres d'investissement non sollicitées via les médias sociaux ;
- Vérifier la source de toute information d'investissement trouvée sur Internet.

À PROPOS DE LA COSUMAF

CONTACT PRESSE

✉ f.bimogo@cosumaf.org
☎ (+241) 074218955
🌐 www.cosumaf.org

La COSUMAF, Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, institution spécialisée créée dans le cadre de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), est l'autorité de tutelle et de contrôle du marché financier de la CEMAC. La COSUMAF veille à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et en tous autres produits de placement, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du Marché financier régional.